



Ville de Thorigny sur Marne

Compte Administratif 2016

Présentation brève et synthétique

1-CONTEXTE ET PRIORITES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Comme les années précédentes, le compte administratif s'inscrit dans un contexte particulièrement difficile pour les collectivités locales : faible croissance nationale, baisse des dotations de l'Etat, augmentation des prélèvements.

Les principales caractéristiques de ce budget sont les suivantes :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité (identiques depuis 2010)
- Augmentation maîtrisée des dépenses de fonctionnement en assurant un service public de qualité aux administrés
- Poursuite d'un programme de travaux d'investissement répondant aux besoins des habitants : les dépenses habituelles visant à la réhabilitation du patrimoine communal, des acquisitions foncières et la réalisation de la tranche 1 du complexe sportif.

2- RESSOURCES ET CHARGES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

A- Section de Fonctionnement :

1-LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :

Elles sont principalement constituées par : 11 098 146,27€

- La fiscalité : Le produit de la fiscalité directe locale (taxe d'habitation et taxes foncières) s'élève à 5,24 M€. La hausse du produit de 2,3% par rapport au CA 2015 est liée aux bases puisque les taux restent inchangés.
- Les dotations : 2,76M€
Les concours de l'Etat et du Département baissent tandis que les subventions CAF augmentent de 17,21% grâce à la fréquentation importante du Centre de Loisirs et des TAP.
- Les produits des services : 1,02M€
On y trouve les recettes liées à la fréquentation du Centre de Loisirs et des TAP.

2-LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 10 274 533,08€

Les principales charges de fonctionnement sont :

- Les charges de personnel : 6,68M€
La progression de 2,82% par rapport au CA 2015 résulte non seulement de l'augmentation de la fréquentation des TAP et du Centre de Loisirs mais aussi de la hausse des charges patronales et de l'assurance statutaire mais encore du glissement vieillesse technicité et du recensement.
- Les charges à caractère général : 2,6M€
Les frais de restauration scolaire d'octobre 2015 ont été mandatés en 2016.
De plus, chaque année, la Ville augmente le nombre de composantes bio distribuées aux enfants dans les cantines.

Par ailleurs, les services municipaux ont réalisé l'aménagement de locaux (Police Municipale et local OSICA).

Enfin, la Municipalité a décidé pour plus de clarté de distinguer les aides « matérielles » des aides pécuniaires en faveur des associations. On trouve ici des dépenses de matériel, des frais d'alimentation et de transport.

- Les autres charges de gestion courante : 0,42M€
Se reporter au commentaire du paragraphe précédent.
- Les dotations aux amortissements : 0,28M€
Source de financement pour la section d'investissement, leur montant varie chaque année.
- Les charges financières : 0,17M€
Ce résultat est lié à la fois à la baisse des taux et à une gestion active de la dette. Pour mémoire, en 2014, le remboursement des intérêts des emprunts se montaient à 0,19M€ soit 10,42% de plus qu'en 2016.

B- Section d'investissement :

1-LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 936 364,43€

Parmi les recettes de l'exercice, on distingue :

- Taxe d'aménagement : 1,38M€
- Emprunt : 0,5M€
Le montant de la dette contractée est égal à celui remboursé aux banques afin de neutraliser son impact sur le budget.
- FCTVA : 0,42M€
- Subventions : 0,3M€
Elles concernent principalement la construction du restaurant scolaire des Papillons et le contrat triennal de voirie.
- Les dotations aux amortissements : 0,28M€

2-LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 3 517 543,80€

Les principales opérations d'investissement concernent :

- La réalisation de la tranche 1 du Parc des Sports : 1,1M€
- Les acquisitions foncières : 0,72M€
- Le remboursement du capital des emprunts : 0,57M€
- Les frais d'études : 0,36€
- Les travaux bâtiments : 0,27M€ (église, gymnase, CTUM...)
- Les travaux du restaurant scolaire « Les Papillons » : 0,2M€
- Les travaux de voirie : 0,1M€

Il n'y a aucun crédit d'investissement pluriannuel en 2016.

3- RESULTATS CONSOLIDES 2016

	Résultat De clôture 2016	Restes A Réaliser	Affectation	Résultat après affectation
Fonctionnement	2 002 191,71	-	1 093 256,35	908 935,36
Investissement	397 965,59	-1 491 221,94		-
	-1 093 256,35			

4- PRINCIPAUX INDICATEURS

- L'épargne brute mesure la capacité de la collectivité à financer les dépenses d'investissement. Elle s'élève à 884 883€. Son taux de 8,09% est jugé satisfaisant.
- L'épargne nette est obtenue en déduisant les charges financières et les travaux en régie de l'épargne brute soit 571 210€.
- Capacité de désendettement : Indicateur de solvabilité qui mesure combien d'années sont nécessaires pour rembourser l'encours de la dette avec toutes les recettes de fonctionnement.
Ce ratio se révèle excellent puisqu'il s'élève à un peu plus de 6 années, la moyenne se situant entre 10 et 12 ans.

- Taux d'imposition :

Ils sont identiques depuis 2010. La progression de 2,3% du produit fiscal provient donc de l'augmentation des bases :

- fixée à 0,9% par la Loi de Finances pour 2016
- générée par des rôles supplémentaires

- Ratios financiers

	Valeurs	Moyenne nationale
Dépenses réelles de fonctionnement / Population	1082	1049
Produits des impositions directes	563	468
Recettes réelles de fonctionnement / Population	1177	1174
Dépenses d'équipement brut	317	415
Encours de la dette / Population	637	862
DGF / Recettes réelles de fonctionnement	141	175

○ Effectifs de la Collectivité et charges de personnel

Les effectifs de la collectivité sont stables en ce qui concerne les postes permanents pourvus figurant aux tableaux des effectifs. Les emplois non permanents sont en augmentation car ils sont liés à des activités ou des missions ponctuelles qui varient selon les périodes et la fréquentation des structures de la Ville : restauration scolaire, centre de loisirs, TAP, petite enfance et jeunesse, évènementiel..

Les postes permanents vacants suite à des départs en retraite ou des mobilités ne sont pas automatiquement remplacés : une étude au cas par cas en lien avec les contraintes budgétaires et les réorganisations de service est menée.

Les emplois du niveau de la catégorie C constituent la majorité des postes pourvus. Ceux du niveau A et B sont en nombre inférieurs.

Le recours aux agents contractuels sur des postes permanents reste exceptionnel et ne concerne que certain type d'emplois. De même, la Collectivité comptabilise 6 CUI.

Le compte administratif 2016 relatif aux charges de personnel se caractérise par :

- des recrutements nécessaires au fonctionnement des services, notamment pour les TAP et les UTA avec une augmentation importante de la fréquentation des structures
- de l'augmentation des charges patronales
- le recensement
- augmentation de la cotisation pour assurance statutaire